

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

Saint-Péray

le Mag

ÉTÉ 2026 - N°71

LE DOSSIER

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

page 6

SOLIDARITÉ

LE REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES VULNÉRABLES (PIV)

page 24

Saint-Péray, territoire de

Rhône **crussol**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

04

RETOUR EN IMAGES



06

MUNICIPALES



11

COMMUNICATION



12

CITOYENNETÉ



14

SPORT



15

ÉCONOMIE



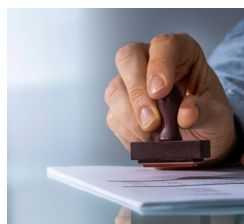
16

TRAVAUX



18

FINANCES



20

ENFANCE/JEUNESSE



22

RHÔNE CRUSSOL



24

SOLIDARITÉ



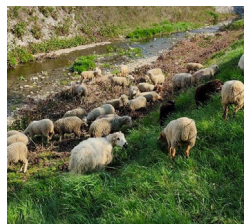
26

CULTURE



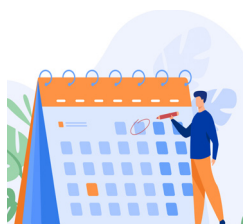
28

ENVIRONNEMENT



29

AGENDA



30

TRIBUNES



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
04 75 81 77 77

SERVICES TECHNIQUES
URBANISME
04 75 81 77 70

SECRÉTARIAT DES
ÉLUS
04 58 80 28 96

POLICE MUNICIPALE
04 75 25 85 04

CEP DU PRIEURÉ
04 75 74 77 00

ESPACE MIALAN - JEUNESSE - SPORT -
AFFAIRES SCOLAIRES
04 81 16 08 07

CRÈCHE
LES LOUPIOTS
04 75 40 64 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RHÔNE CRUSSOL
04 75 41 99 19

RÉSIDENTE MALGAZON
04 75 40 41 03

MÉDIATHEQUE
04 75 40 41 42



SAINT-PÉR'ACTUS

VOTRE RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE MENSUEL

Recevez cette lettre municipale, inscrivez-vous sur :

www.saint-peray.fr

HÔTEL DE VILLE : 8H - 12H15 ET 13H30 - 17H30

✉ secretariat.elus@st-peray.com

@ www.saint-peray.fr

☎ 04 75 81 77 77

f Mairie de Saint-Péray - 07

📺 ville.saintperay.fr



Chères Saint-Pérollaises, chers Saint-Pérollais,

À l'approche de l'été, ce nouveau numéro de notre magazine municipal revient sur les événements marquants de ces derniers mois, les projets en cours et les réalisations qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Vous y découvrirez notamment un rappel des obligations de débroussaillage, essentielles à la sécurité de tous, ainsi qu'un point sur plusieurs aménagements structurants : les mobilités douces rue Pierre de Coubertin, la réfection des réseaux avenue Marc Bouvard et l'avancement du chantier de la déviation, attendu depuis de nombreuses années.

Ce numéro met également en lumière les actions menées en faveur de la jeunesse et des aînés, l'engagement quotidien des services municipaux ainsi que les nombreux rendez-vous sportifs, culturels et festifs qui participent au dynamisme de notre ville.

L'année 2026 est marquée par l'aboutissement de projets majeurs. Le terrain synthétique est désormais opérationnel et les nouveaux ateliers municipaux entreront prochainement en service. Ces équipements amélioreront durablement l'accueil de nos associations, l'efficacité des services municipaux et la qualité des prestations offertes aux habitants.

Le renouvellement du conseil municipal au printemps dernier nous encourage à poursuivre notre action avec la même exigence de proximité, d'écoute et de responsabilité. Je remercie les Saint-Pérollaises et les Saint-Pérollais pour leur confiance.

Dans un contexte budgétaire toujours plus contraint, nous poursuivrons nos engagements avec rigueur, pragmatisme et transparence. Notre objectif demeure inchangé : améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité de Saint-Péray et accompagner son développement harmonieux, dans le respect de nos capacités financières.

Cette ambition s'appuie également sur la richesse de notre tissu associatif. Grâce à l'engagement des bénévoles et des dirigeants, Saint-Péray conserve son caractère dynamique, convivial et attractif. La municipalité restera pleinement mobilisée à leurs côtés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe du repos, du partage et de la convivialité, et vous donne rendez-vous début septembre pour notre incontournable Fête des Vins et du Jumelage.

*Prenez soin de vous !
Bel été à tous !
À très bientôt !*

Frédéric GERLAND
Maire de Saint-Péray



RETOUR EN IMAGES

[1] LE RECENSEMENT À SAINT-PÉRAY

Quinze visages, un mois de terrain et un engagement sans faille : nos agents recenseurs ont sillonné Saint-Péray à votre rencontre. Grâce à leur travail remarquable et à votre accueil, l'opération est un véritable succès avec un taux de réponse exceptionnel de 95 %. Un immense merci à toutes les équipes et aux habitants pour cette réussite collective.



[2] NUIT DES FLAMBEAUX

Ambiance nocturne magique pour la montée aux flambeaux vers le Château de Crussol. Armés de leurs luminaires, les participants ont bravé la nuit avant de partager crêpes et chocolat chaud dans une ambiance conviviale. Un grand bravo à CAP et Lei Esclops pour l'organisation de cette soirée lumineuse.



[3] FAUN ARDÈCHE CLASSIC

Du Val d'Enfer au mur de Cornas, les routes de Rhône Crussol ont vibré au rythme d'une FAUN Ardèche Classic intense et spectaculaire. Porté par le public dans le centre-ville de Saint-Péray, le jeune prodige Paul Seixas s'est imposé sur ce nouveau tracé exigeant.



[4] GRAINES DE VIGNERONS

Transmission et bonne humeur sur la place Santo Tirso pour la 6^{ème} édition de la vigne pédagogique ! Guidés par nos viticulteurs, les écoliers ont appris l'art délicat de la taille avant de repartir avec des sarments à faire pousser chez eux.

[5] BŒUF MUSICAL

Ambiance survoltée à l'école de musique pour sa traditionnelle soirée bœuf au Tram. Élèves et professeurs ont partagé la scène pour une représentation mêlant chants et notes endiablées.

[6] PETITS ÉQUILIBRISTES

À l'occasion de la Semaine de la Petite Enfance, les petits de la crèche et du Relais Petite Enfance ont mis le cap sur le château de Beauregard. Au programme de cette escapade en minibus : des ateliers ludiques pour tester leur équilibre et leur dextérité en s'amusant. Une journée d'aventures et de motricité qui a fait le bonheur de nos jeunes explorateurs.





[7]



[8]

[7] BULLES DESSINÉES

Record de créativité à la médiathèque pour la 9^{ème} édition des Bulles Dessinées ! Entre ateliers, dédicaces avec 11 auteurs et l'immense succès du concert dessiné, les passionnés de BD en ont pris plein les yeux. Un grand merci aux artistes et au public venu célébrer le neuvième art dans une ambiance conviviale !



[9]



[10]

[8] TERROIR EN FÊTE

Le stade de la Maladière a vibré au rythme de la 4^{ème} édition du Salon de l'Agriculture ardéchoise ! Entre le spectaculaire concours de chiens de troupeau et le marché des producteurs, l'événement a magnifiquement mis à l'honneur les savoir-faire de notre terroir. Un grand merci aux organisateurs.

[9] DES TULIPES POUR LA VIE

L'opération nationale « Les Tulipes contre le Cancer » a rencontré un immense succès. Grâce à la mobilisation locale du Lions Club, de la Croix-Rouge et de la Ligue contre le cancer, la vente de tulipes a fait le plein. Un grand merci à tous les donateurs pour leur incroyable générosité.

[10] LES PIEDS DANS LE MIALAN

Équipés d'épuisettes et de bocaux, les CM2 des Brémondières ont exploré les secrets du Mialan pour étudier sa faune aquatique. Ce projet éco-citoyen, mené avec le Syndicat Mixte Eyrieux Crussol, offre aux enfants une immersion concrète pour comprendre la biodiversité locale.



[11]

[11] HOMMAGE ET TRANSMISSION

Grande émotion à Saint-Péray pour le 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, marqué par une forte affluence autour des élus et des associations patriotiques. Symbole fort de cette édition, la Flamme de la Nation a été portée par les jeunes de la commune, au cœur d'un parcours d'hommages poignants.



[12]

[12] VICTORIA LEVET, 1^{ère} DAUPHINE

Grande fierté pour Saint-Péray : Victoria Levet, a été élue 1^{ère} Dauphine de Miss Ardèche 2026 ! Elle se qualifie ainsi pour l'élection de Miss Rhône-Alpes qui aura lieu le samedi 19 septembre prochain.

Crédit Photo : Mathilde CROUZET



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - 2032

UN CONSEIL MUNICIPAL RENOUVELÉ

L'élection municipale du 15 mars a permis le renouvellement du Conseil Municipal de Saint-Péray. La liste « Saint-Péray au cœur », menée par le maire sortant Frédéric Gerland, s'est imposée dès le premier tour avec 66,64 % des suffrages exprimés. Ce résultat lui a permis d'obtenir la majorité des sièges au sein du nouveau conseil municipal (page 10).

Conformément au mode de scrutin en vigueur, la liste arrivée en tête bénéficie d'une prime majoritaire et compte ainsi 25 élus. L'opposition est représentée par quatre conseillers municipaux : trois issus de la liste « Saint-Péray Vision d'Avenir » et un de la liste « Saint-Péray est à vous ».

29 ÉLUS

- 15 femmes et 14 hommes
- 8 adjoints
- 7 conseillers délégués
- 9 conseillers municipaux
- 4 conseillers d'opposition
- Taux de **renouvellement** : **52%** soit 15 nouveaux élus
- Moyenne d'âge : **50 ans**
- Benjamine du conseil : **23 ans**
- Doyen du conseil : **68 ans**

FRÉDÉRIC GERLAND A REÇU L'ÉCHARPE TRICOLORE DE MAIRE PAR LE DOYEN DU CONSEIL MUNICIPAL, BERNARD RAMILLON



COMMENT FONCTIONNE VOTRE MAIRIE ?

LE CONSEIL MUNICIPAL :
L'ASSEMBLÉE QUI DÉCIDE

Le Conseil municipal constitue l'assemblée délibérante de la commune. Présidé par le maire, il réunit l'ensemble des élus pour définir les choix stratégiques qui impacteront l'avenir de Saint-Péray et la vie quotidienne de ses administrés.

→ Le vote des projets :

C'est lors de ces séances que sont examinés et votés les dossiers majeurs : vote du budget, lancement de travaux, entretien des équipements publics ou soutien aux associations locales. Pour être adoptée, chaque délibération doit recueillir la majorité des suffrages.

→ Le débat démocratique :

Les réunions du conseil sont publiques et incarnent la démocratie locale. Elles offrent un espace d'échange essentiel où la majorité et l'opposition expriment leurs positions, partagent leurs propositions et construisent ensemble l'avenir du territoire.

L'EXÉCUTIF :
L'ÉQUIPE QUI AGIT

Le Maire, ses adjoints et les conseillers délégués forment le moteur de l'action communale. Ensemble, ils ont la charge de traduire les grandes orientations en projets concrets et d'assurer le suivi des affaires courantes de la ville, en lien étroit avec les services municipaux.

→ Le Maire, chef de l'exécutif :

Frédéric Gerland coordonne l'action municipale et représente officiellement Saint-Péray. Il veille à l'application des lois et exerce des missions de terrain liées à l'état civil, à l'urbanisme, à la sécurité et à l'ordre public.

→ Les Adjoints et Conseillers Délégués :

Véritables relais de proximité, ils disposent chacun d'une délégation de fonctions dans des domaines précis (finances, travaux, éducation, culture, sport, environnement ou solidarités) pour répondre au mieux aux besoins des habitants.



1 SÉCURITÉ ET PROXIMITÉ

- Mettre en place un référent de proximité pour les problématiques du quotidien
- Étendre le réseau de vidéoprotection
- Recruter un agent de surveillance de la voie publique (ASVP)



2 PETITE ENFANCE ET ÉCOLE

- Mettre la nature au centre du projet de la crèche
- Accueillir plus de bébés à la crèche
- Créer un parcours draisienne
- Créer une salle fraîcheur par école
- Aménager un espace dédié au centre de loisirs à l'école du quai



3 SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

- Mettre en place un Conseil Municipal des Aînés
- Proposer des ateliers de révision du code de la route pour nos aînés
- Faciliter l'accès à une mutuelle pour tous
- Organiser des journées de prévention santé avec la CPTS
- Créer un guichet des solidarités au sein du CCAS



4 ÉNERGÉTIQUE ET BATÎMENTS

- Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics
- Adapter l'éclairage public entre sobriété énergétique et sécurité

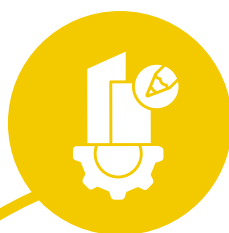


LES
8
ENGAGI
DU MA



5 CULTURE ET SPORT

- Construire une halle polyvalente dédiée au sport et à la culture
- Accompagner les clubs dans leurs projets innovants
- Créer un pass saison culturelle



6 MOBILITÉS ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Finir la déviation
- Améliorer les voiries secondaires et les entrées de ville
- Préparer le quartier de demain : Les Peyrouses
- Finaliser la voie douce jusqu'au Rhône



7 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Développer un cimetière vert
- Planter 1000 arbres et arbustes
- Tendre vers un marché zéro déchet
- Développer la végétalisation et les îlots de fraîcheur
- Planter un nouveau cep dans notre vigne pédagogique pour chaque naissance



8 CADRE DE VIE ET TOURISME

- Créer une guinguette estivale au bord du Mialan
- Créer un marché artisanal estival
- Développer l'offre touristique de proximité : aire de camping-cars
- Aménager l'annexe du Château de Beauregard

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Frédéric GERLAND
Maire de Saint-Péray

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PÉRAY

ADJOINTS AU MAIRE



Matthieu LE GALL
1^{er} Adjoint en charge de
l'administration générale
et du personnel



Stéphanie FORT BRISQUET
2^{ème} Adjointe en charge des
finances



Philippe PÉALAT
3^{ème} Adjoint en charge de la
Vie associative et des
équipements sportifs



Sandrine CHARLES
4^{ème} Adjointe en charge de
l'urbanisme de la transition
écologique et des mobilités



James GUERIN
5^{ème} Adjoint en charge de
l'éducation et de la
jeunesse



Sandrine VILLE LAM-KAM
6^{ème} Adjointe en charge de
la culture et de
l'événementiel



Florian GIRAUD
7^{ème} Adjoint en charge à la
tranquillité publique, à la
citoyenneté, et au
jumelage



Anne CORDOLA
8^{ème} Adjointe en charge des
solidarités et des affaires
sociales

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Anne STIPO



Bernard RAMILLON



Isabelle DUPRE RATEL



Axel CATERIN DARNAUD



Agnès ANTOINE



Christiane DUFOUR



Stéphan CHABOUD



Sarah MARTIN



Julien DESMEDT

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Agnès QUENTIN-NODIN



Nicolas CHOUTET



Rasha CHARRIERE



Flore REBISCHUNG

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Thomas BEAL
Conseiller délégué en
charge de la proximité et de
la participation citoyenne



Nathalie MATHON-VOSSEY
Conseillère déléguée
en charge de
l'économie locale



Joël BRANCO
Conseiller délégué en
charge des sports



Jean-Philippe HERAUD
Conseiller délégué en
charge de la voirie et du
foncier



Céline HART
Conseillère déléguée
en charge des travaux



David LAM-KAM
Conseiller délégué en
charge de la
communication



Stéphanie MARQUET
Conseillère déléguée en
charge de la petite enfance
et de la parentalité

COMMUNICATION

SAINT-PÉR'ACTUS : TOUTE L'INFO DE LA COMMUNE DANS VOTRE BOÎTE MAIL !

SAINT-PÉR'ACTUS

Vous souhaitez suivre facilement l'actualité de Saint-Péray ? C'est désormais possible grâce au Saint-Pér'actus, votre tout nouveau rendez-vous numérique !

Chaque début de mois, recevez directement dans votre boîte mail l'essentiel de l'actualité locale.

Au programme : un retour en images sur les événements, les travaux mais surtout l'agenda complet et toutes les dates clés du mois à venir pour ne rien manquer. Événements, chantiers, vie associative... vous retrouverez toutes les informations importantes !

Pour vous abonner, c'est simple, rapide et gratuit : rendez-vous dès maintenant sur notre site internet :

<https://www.st-peray.com/inscription-lettre-diffusion/>

Restez connectés à votre ville en un seul clic !

COUP D'OEIL

ST-PERAY.COM DEVIENT SAINT-PERAY.FR

Le site internet de la ville change d'adresse. À partir de maintenant, pour accéder au site officiel de la Ville de Saint-Péray, il faudra utiliser la nouvelle adresse : www.saint-peray.fr

Les adresses e-mail changent également, toutes les adresses e-mail de la mairie évoluent elles aussi. Désormais, @st-peray.com est remplacé par @saint-peray.fr. Exemple :

- Avant : servicesadministratifs@st-peray.com
- **Maintenant : servicesadministratifs@saint-peray.fr**

Cette évolution s'applique à l'ensemble des services municipaux. Merci de prendre en compte cette nouvelle adresse pour vos prochaines démarches et vos échanges avec la mairie. Les deux adresses resteront toutefois disponibles pendant une période transitoire afin de faciliter la mise en place de ce changement.



PAROLES D'ÉLU

En tant qu'élu délégué à la communication, ma priorité est de moderniser et de simplifier nos échanges pour répondre au mieux aux besoins de chacun. Qu'il s'agisse d'actualités locales, de projets municipaux ou d'urgences, nous développons des outils accessibles et réactifs pour vous informer au quotidien. Une communication réussie est une communication de proximité, transparente et à votre écoute.

DAVID LAM KAM
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION



CITOYENNETÉ

VOTRE ADRESSE EN MAIRIE EST-ELLE À JOUR ?

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Une adresse postale exacte (numéro de voie précis), c'est la garantie que vos documents officiels (listes électorales, impôts) sont à jour et que chaque courrier émanant de la ville arrive à la bonne destination, sans erreur ni retard.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Si vous venez de vous installer dans la commune, si vous avez déménagé ou si vous constatez une erreur sur votre numéro de voie, il vous suffit de le signaler rapidement à l'accueil de la mairie.

QUEL DOCUMENT APPORTER ?

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS (Obligatoire pour valider votre changement).



BUDGET PARTICIPATIF : LE PARC DES BUIS FAIT PEAU NEUVE

Initié par M. Daphy et Mme Boulghobra lors du 3^{ème} budget participatif, le réaménagement du parc des Buis est devenu réalité ! Ce nouvel espace de détente en plein air vous accueille désormais avec des tables de pique-nique, une fontaine à eau, de belles plantations et un grand fauteuil de relaxation. Une réalisation concrète qui montre comment vos idées améliorent notre cadre de vie. Les beaux jours sont là, venez en profiter.



PAROLES D'ÉLU

Engagé depuis 2014 sur la commune pour la citoyenneté, les cérémonies commémoratives, notre sécurité ainsi que le jumelage, nous avons mis en place différents programmes visant systématiquement à l'amélioration de notre cadre de vie. Ensemble agissons pour notre collectivité, la sécurité étant un enjeu essentiel au quotidien pour tous nos habitants et un préalable pour une organisation réussie des manifestations municipales. À l'avenir, tout projet ayant à cœur de renforcer la solidarité, la bienveillance et la cohésion entre nos habitants sera le bienvenu.

FLORIAN GIRAUD
ADJOINT À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, À LA CITOYENNETÉ ET AU JUMELAGE

JEUDI PROXI' : À L'ÉCOUTE DES RIVERAINS

Les élus sont allés à la rencontre des habitants du Chemin de Gachet et du Tram lors d'une réunion de quartier dédiée.

Un grand merci aux nombreux participants pour la qualité des échanges. Vos remarques, questions et propositions sur les sujets du quotidien prouvent une nouvelle fois toute l'importance de ce dialogue de proximité. À très bientôt dans votre quartier.



DÉBROUSSAILLER, C'EST OBLIGATOIRE !



L'obligation de débroussailler concerne les habitations et les installations de toutes natures (y compris les chantiers et les zones urbaines situées dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et boisements)



PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

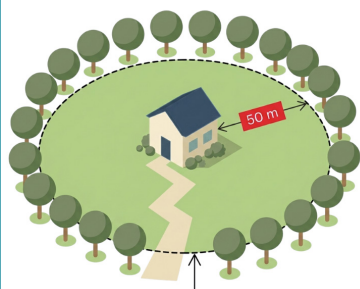


LUTTER CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT



PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

ZONE NON URBAINE



OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLER DANS UN RAYON DE 50 M AUTOUR DES INSTALLATIONS

- SI LES DEUX TERRAINS ONT DES CONSTRUCTIONS, CHACUN EST CONCERNÉ
- SI LE TERRAIN DU VOISIN EST NU (PAS DE CONSTRUCTION, VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER DANS UN RAYON DE 50 M, MÊME SI UNE PARTIE DE CETTE ZONE EST CHEZ LUI.



DEMANDE D'AUTORISATION AU PROPRIÉTAIRE VOISIN DE DÉBROUSSAILLER CHEZ LUI PAR LETTRE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION



SI ACCORD : VOUS POUVEZ EFFECTUER LES TRAVAUX DANS LE RESPECT DES DISTANCES ET RÈGLES EN VIGUEUR



SI PAS DE RÉPONSE AU BOUT D'UN MOIS OU REFUS : LES RESPONSABILITÉS DE DÉBROUSSAILLER LUI REVIENNENT. LE MAIRE EST PRÉVENU

ZONE URBAINE



OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLER LA TOTALITÉ DE LA PARCELLE (BÂTI OU NON BÂTI)



VOUS NE RESPECTEZ PAS VOS OBLIGATIONS ?

- **MISE EN DEMEURE** PAR LES AUTORITÉS AVEC DÉLAI
- **SANCTION** ALLANT DE **135 À 1 500 EUROS**
- **AMENDE COMPLÉMENTAIRE** POUVANT S'ÉLEVER À **30 EUROS DU M²**
- **TRAVAUX FAITS D'OFFICE À VOS FRAIS**



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE OU CAS PARTICULIER : CELLULE DÉBROUSSAILLEMENT - SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS : 04 75 66 36 83

RAPPEL TECHNIQUE

SUPPRESSION DES BRANCHES SURPLOMBANT LA TOITURE

SUPPRESSION DES BRANCHES À MOINS DE 5 M DE LA MAISON

40CM DE HAUT MAX

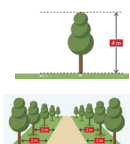
ÉLAGAGE SOUS 2M



ÉLAGUER SUR UNE HAUTEUR DE 4 MÈTRES SUR LES CHEMINS D'ACCÈS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES VÉHICULES



QUEL QUE SOIT LA ZONE LE CHEMIN D'ACCÈS PRIVÉ DOIT ÊTRE DÉBROUSSAILLÉ SUR 2 MÈTRES DE PART ET D'AUTRE



PAROLES D'ÉLU

En tant que conseiller municipal délégué à la proximité et à la participation citoyenne, je m'attache à maintenir un lien direct entre les habitants et la municipalité. À l'écoute des préoccupations du quotidien, je contribue, aux côtés des élus et des services municipaux, à apporter des réponses concrètes et à faire vivre le dialogue citoyen. Notre priorité : poursuivre ensemble l'amélioration du cadre de vie qui fait la qualité de Saint-Péray.

THOMAS BEAL,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PROXIMITÉ



TERRAIN SYNTHÉTIQUE : LES CRAMPONS SONT DE SORTIE

Après des semaines de chantier intensif, le feu vert a été donné mi-mai. Les clubs locaux et les passionnés de ballon rond profitent désormais d'un terrain synthétique de dernière génération, conçu pour allier performance et engagement environnemental. Entièrement recyclable et sans remplissage, son revêtement s'inscrit dans une démarche de développement durable. Il permet de réaliser d'importantes économies d'eau grâce à l'absence d'arrosage et réduit les coûts d'entretien, en supprimant la tonte et les opérations de maintenance mécanique. Accessible toute l'année, ce nouvel équipement garantit également une pratique plus sûre, en limitant les risques de blessures tout en offrant des conditions de jeu optimales ! Un équipement très attendu qui constitue un véritable atout pour les associations sportives locales, notre centre de loisirs, nos écoles et notre collège. À vous de jouer !



PAROLES D'ÉLU

Un début de mandat riche puisque nous avons rencontré toutes les associations sportives afin de pouvoir échanger sur leurs besoins et attentes vis-à-vis de notre collectivité. Le but étant aussi de connaître au mieux leurs fonctionnements.

Enfin, comme promis, le projet du parcours de draisienne pour nos plus jeunes est déjà à l'étude pour une réalisation au plus tôt. Les réunions de travail pour la halle polyvalente elles, ont d'ores et déjà commencées.

JOËL BRANCO,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AUX SPORTS

LE TROPHÉE DES SPORTS : COUP DE PROJECTEUR SUR NOS CHAMPIONS

Cette grande soirée annuelle a rassemblé toutes les associations sportives de la ville pour la traditionnelle remise de médailles. Un rendez-vous chaleureux destiné à récompenser le travail, l'engagement et les performances de nos athlètes. La municipalité remercie les bénévoles et adhérents qui, par leur dévouement et leur énergie, font vibrer le sport au quotidien à Saint-Péray.



PAROLES D'ÉLU

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur un tissu associatif important dans des domaines variés (sport, culture, social). C'est une richesse pour nos administrés et je remercie tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour servir les autres. La municipalité est à leurs côtés pour les soutenir à travers leurs activités, leurs projets et permettre ainsi à entretenir le bien-vivre à Saint-Péray.

PHILIPPE PÉALAT
ADJOINT À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Dr. Sarah-Jane Hargrave

15-



1

RUE PIERRE DE COUBERTIN : CAP SUR LES MOBILITÉS DOUCES

La rue Pierre de Coubertin s'offre un réaménagement d'envergure pour offrir plus de sécurité et de tranquillité à tous les usagers.

L'objectif phare du chantier a été la création d'une toute nouvelle piste cyclable et de trottoirs

sécurisés, parfaits pour encourager les déplacements à pied ou à vélo. Ces aménagements permettent également d'assurer la liaison entre l'avenue Gross Umstadt et la gare. En parallèle, la chaussée bénéficie d'une réfection complète pour effacer les défauts de la route. Un aménagement durable qui sécurise le secteur tout en garantissant le confort à long terme des usagers.

UNE NOUVELLE VITRINE POUR NOTRE ENTRÉE DE VILLE

Le rond-point de la Maison des Vins et du Tourisme a bénéficié d'un réaménagement paysager ! Véritable carte de visite de Saint-Péray, cet espace a bénéficié d'un tout nouvel aménagement paysager plus harmonieux et qualitatif. Deux oliviers ont été plantés, dont l'un a été offert par une habitante, entourés de fleurs, de plantes et de pierres décoratives qui apportent relief et propreté à l'ensemble. Pour compléter cet aménagement, les emblématiques bouteilles de vin géantes arborent désormais de toutes nouvelles étiquettes. Une entrée de ville repensée et chaleureuse pour accueillir habitants et visiteurs !

3



PAROLES D'ÉLU

La voirie constitue un patrimoine essentiel pour notre commune. Après l'inauguration de la rue Pierre de Coubertin, nous poursuivons l'acquisition du foncier le long du Mialan afin de rejoindre la Voie Bleue. Avenue Marc Bouvat, les réseaux d'assainissement et d'eau potable sont en cours de renouvellement. À l'issue de ces travaux, l'avenue fera l'objet d'un réaménagement global.

JEAN-PHILIPPE HÉRAUD
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA VOIRIE ET AU FONCIER

AVENUE MARC BOUVAT : MODERNISATION DES RÉSEAUX EN COURS

Lancé fin mai le chantier de réfection complète du réseau d'assainissement de l'avenue Marc Bouvat se poursuit jusqu'au 31 juillet. Pour limiter la gêne, les travaux sont réalisés par phases successives avec des déviations adaptées. Pas d'inquiétude pour vos déplacements estivaux : l'accès à la Plaine reste toujours maintenu (le passage à niveau reste ouvert) et la rue Pierre Marie Curie demeure accessible pendant toute la durée de l'opération. Concernant les transports, des arrêts de bus provisoires ont été déployés par Valence Romans

Mobilités pour assurer la continuité des lignes.

Merci à tous pour votre patience et votre compréhension

nécessaires à la modernisation de nos réseaux.

2



PAROLES D'ÉLU

Conseillère déléguée aux bâtiments, mon rôle est de moderniser et d'adapter nos infrastructures communales. Ce début de mandat est marqué par la restructuration de l'école du Quai, où la réaffectation d'une salle permettra d'accueillir le pôle centre de loisirs. Côté chantiers, la finalisation des nouveaux ateliers municipaux d'ici fin 2026 offrira de meilleures conditions de travail à nos services techniques. Un investissement utile pour notre quotidien !

CÉLINE HART
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AUX TRAVAUX



4

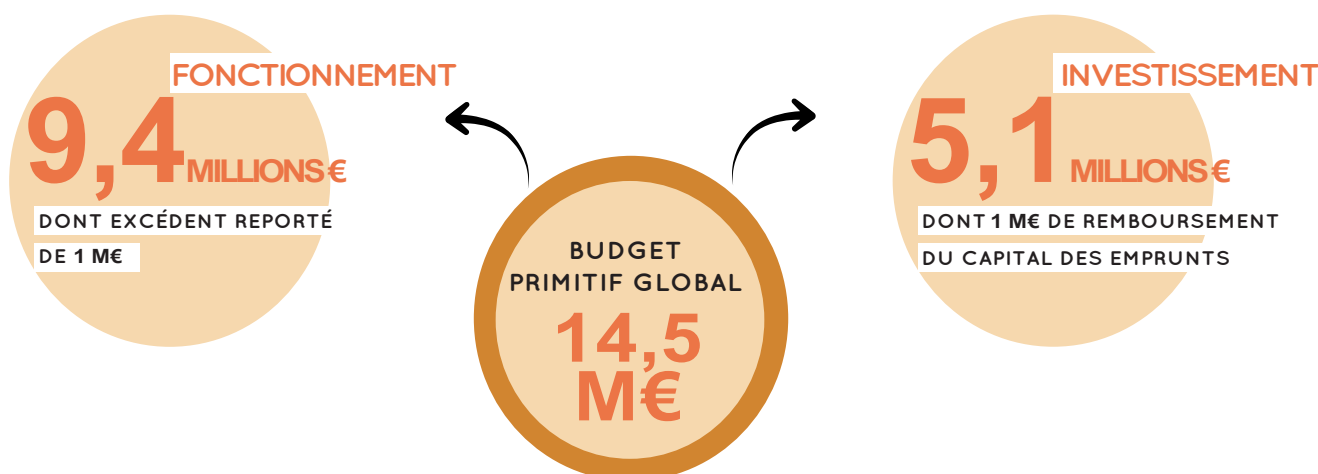
NOUVEAUX ATELIERS MUNICIPAUX : LE CHANTIER PREND FORME

Les futurs ateliers municipaux sortent de terre et le chantier progresse conformément au calendrier prévu ! Les grandes lignes du bâtiment sont désormais bien visibles, pour une livraison finale prévue d'ici le mois de novembre.

Ce nouvel équipement offrira aux agents des services techniques un espace de travail mieux adapté, parfaitement sécurisé et en phase avec leurs missions quotidiennes au bénéfice de la commune.

2026 : UN BUDGET MAÎTRISÉ ET ADAPTÉ À NOTRE NOUVELLE DYNAMIQUE

L'exercice budgétaire 2026 s'est articulé en plusieurs étapes clés pour s'adapter à la nouvelle feuille de route de notre commune. Après le vote du budget primitif initial avant les élections, le nouveau conseil municipal a procédé à un budget supplémentaire. Cet ajustement indispensable a permis d'intégrer l'affectation des résultats de l'année 2025 et de recalibrer nos finances pour donner vie aux nouveaux projets de l'équipe municipale.



FONCTIONNEMENT : ZOOM SUR LES DÉPENSES ET LES RECETTES



PRINCIPALES RÉALISATION PRÉVUES POUR 2026



ATELIERS MUNICIPAUX

1 400 000€ HT

TOTAL DES SUBVENTIONS : 405 000€



TERRAIN SYNTHÉTIQUE

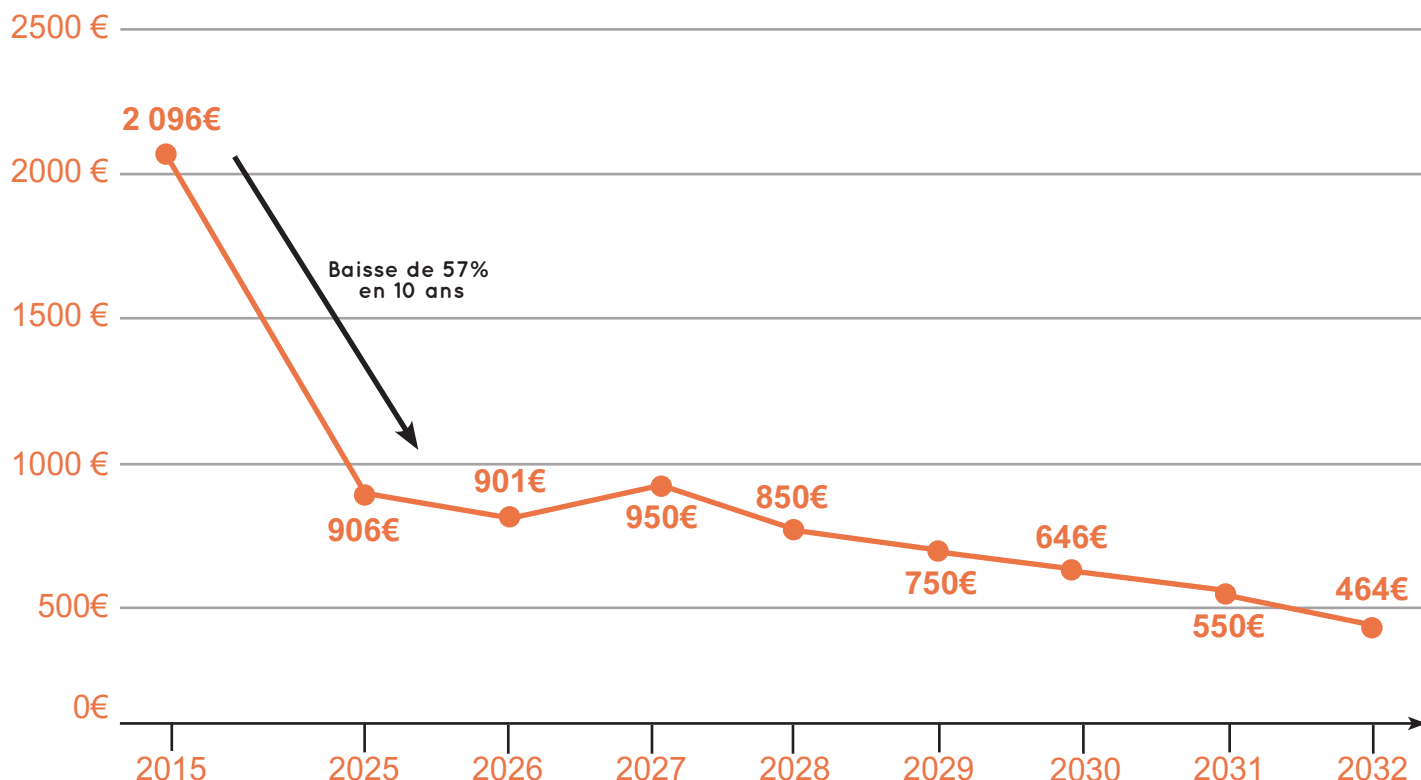
1 069 964€ HT

TOTAL DES SUBVENTIONS : 600 513€



COUP D'OEIL

LA DETTE PAR HABITANT



La commune investit dans la construction des nouveaux ateliers des services techniques, un équipement indispensable pour améliorer les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu aux habitants. Pour financer ce projet, un emprunt de 1,35 million d'euros a été prévu au budget. Dans le même temps, cinq anciens emprunts contractés avant 2014 seront totalement remboursés d'ici la fin de l'année. Résultat : le poids de la dette reste maîtrisé même avec ce nouvel investissement. Les emprunts arrivant à échéance représentent actuellement 260 000 euros de remboursements annuels. Le nouvel emprunt entraînera quant à lui une annuité d'environ 110 000 euros par an. Cette situation permet à Saint-Péray de poursuivre son désendettement tout en continuant à investir pour l'avenir.

LES CHIFFRES CLÉS :

75% de dette par habitant en moins d'ici 2032

0% d'augmentation des taux communaux des impôts locaux depuis 2014



PAROLES D'ÉLU

En tant qu'adjointe aux finances, ma mission est de veiller à la bonne gestion de l'argent public. Chaque euro dépensé doit être utile aux habitants et contribuer à améliorer leur cadre de vie. Notre priorité est simple : maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité à investir dans les équipements et les services dont Saint-Péray a besoin, tout en évitant d'augmenter les taux des impôts communaux. Cette gestion rigoureuse nous permet de préparer l'avenir sereinement, de poursuivre les projets utiles au territoire et de maintenir un service public de qualité.

STÉPHANIE FORT-BRISQUET
ADJOINTE AUX FINANCES

ENFANCE / JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS : UNE ANNÉE RICHE EN AVENTURES AVANT LE GRAND PLONGEON DE L'ÉTÉ !

Les équipes d'animation ont redoublé d'énergie pour offrir aux enfants et aux adolescents des vacances inoubliables, rythmées par le sport, la découverte et la convivialité.



DES VACANCES D'HIVER À 100 À L'HEURE

Durant deux semaines intensives, plus d'une centaine d'enfants ont profité d'un programme particulièrement dynamique.

Entre un séjour à Villard-de-Lans, les joies de la glisse (patinoire, airboard) et des sorties très attendues comme le bowling, le laser game et les sports collectifs, les rires et les moments de partage ont réchauffé l'hiver de nos jeunes.

UN PRINTEMPS PLEIN D'ADRÉNALINE

Le centre a accueilli plus de 50 jeunes de 9 à 17 ans pour des vacances de découverte. Au programme : du canoë riche en sensations, des sessions de karting et de laser game, des défis sportifs variés et un séjour d'aventure dans le Gard ! Une ambiance conviviale et dynamique qui laisse des souvenirs plein la tête. Place désormais aux grandes vacances d'été ! Préparez les casquettes et les lunettes de soleil pour de nouvelles activités à partager.



UNE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE RICHE EN PARTAGE



Ateliers créatifs



Chants et musiques



Cours avec les résidents



Lundi 27 avril, la classe de CE2-CM1 de l'école des Brémondrières a partagé une journée entière avec les résidents de l'établissement Malgazon. Au programme : un temps de classe insolite où un résident a enfilé le costume de « professeur », suivi d'une récréation puis d'un déjeuner. L'après-midi s'est poursuivi avec des activités manuelles et un grand moment musical riche en émotions au cantou. Un moment privilégié qui a apporté énormément de joie et de complicité entre les enfants et les aînés.



PAROLES D'ÉLU

Notre projet pour la petite enfance est de favoriser l'épanouissement des enfants au plus près de la nature. Nous souhaitons développer une crèche nature, continuer à aménager les parcs, créer un parcours draisienne. La proximité avec les parents reste la priorité afin de construire ensemble le meilleur environnement pour les enfants.

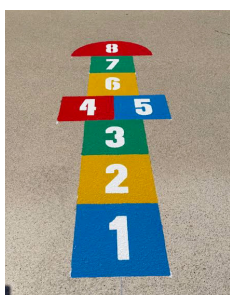
STÉPHANIE MARQUET
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE À LA
PETITE ENFANCE



CARNAVAL : UN DÉFILÉ HAUT EN COULEUR POUR LA CRÈCHE ET LE RPE

Les enfants de la crèche et du Relais Petite Enfance (RPE) ont revêtu leurs plus beaux costumes de princesses, pompiers et petits animaux pour célébrer le carnaval. Escorté par la police municipale, le joyeux cortège a défilé en musique depuis la crèche jusqu'à l'EHPAD de Malgazon. Sur place, les aînés ont accueilli la parade avec enthousiasme avant de partager un moment de chanson unique, animé par une accordéoniste, mêlant airs d'autrefois et comptines d'enfants.

DES ÉCOLES EMBELLIES ET PLUS CONFORTABLES



Les services techniques de la ville ont profité des vacances scolaires pour améliorer nos écoles :

- À l'école du Quai : De nouveaux marquages colorés ont été tracés au sol. Les enfants peuvent désormais s'en donner à cœur joie à la récréation grâce à une nouvelle marelle et un terrain de football tout neuf.
- À l'école des Brémondières : La cantine a bénéficié d'une isolation acoustique. Grâce à l'installation de panneaux absorbants au plafond, la résonance et le bruit sont atténués, offrant des repas bien plus calmes pour les enfants et le personnel.



PAROLES D'ÉLU

Parce que la jeunesse est une richesse pour notre commune, nous en faisons une priorité. Notre ambition est d'accompagner chaque enfant et chaque jeune vers l'autonomie, la réussite et l'engagement citoyen. Modernisation des écoles et des espaces dédiés à l'enfance, soutien aux projets éducatifs, développement des loisirs et participation des jeunes à la vie communale : autant d'actions pour préparer l'avenir.

JAMES GUERIN
ADJOINT À L'ÉDUCATION ET À LA JEUNESSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DE RHÔNE CRUSSOL

Depuis le début du mandat, la Communauté de Communes Rhône Crussol s'appuie sur un nouvel exécutif pour piloter les grands projets de notre territoire. Christophe Chantre (maire de Touloud) a été élu Président de l'intercommunalité. Pour mener à bien ses missions, il travaille aux côtés de 12 vice-présidents et de 2 conseillers spéciaux. Chaque membre de cette équipe gère une délégation précise avec un objectif clair : proposer des actions concrètes pour le quotidien des habitants et préparer l'avenir du territoire.

FOCUS SUR SAINT-PÉRAY

Au sein de ce nouvel exécutif, notre commune est représentée par Frédéric Gerland, 2^{ème} Vice-Président, Culture, Sport & Événementiel territorial et Matthieu Le Gall, Conseiller spécial, Planification et Urbanisme. Ils veilleront à poursuivre les actions engagées tout en répondant aux nouveaux besoins de notre bassin de vie.



HORAIRES D'ÉTÉ

LUNDI > SAMEDI
12h-19h30

DIMANCHE
11h30-19h

Ouvert les jours fériés : 14 juillet et 15 août

PISCINE INTERCOMMUNALE : C'EST PARTI POUR LA SAISON ESTIVALE

La piscine a rouvert ses portes en juin après quelques travaux de rénovation bienvenus. Ces aménagements offrent désormais un meilleur confort et un accueil optimisé pour tous les usagers, afin de profiter pleinement du soleil et de la saison estivale.

La grande nouveauté de l'année se trouve côté papilles : une toute nouvelle équipe a repris la gestion du snack et propose une carte renouvelée pour vous régaler tout l'été.

LES ÉTOILES DE L'OPÉRA DE PARIS S'INVITENT AU CHÂTEAU DE CRUSSOL

Les 12 et 13 septembre prochains, le théâtre de verdure du Château de Crussol accueillera les danseurs Étoiles et solistes de l'Opéra de Paris pour le projet exceptionnel « Hugo Marchand pour la Danse ». Deux représentations uniques au sommet, mêlant grâce, émotion et patrimoine historique.

INFOS PRATIQUES

- Samedi 12 septembre à 19h
- Dimanche 13 septembre à 17h
- Tarif unique : 13€ et Placement libre



PLUS D'INFORMATIONS :
[HTTPS://WWW.RHONE-CRUSSOL.FR/](https://www.rhone-crussol.fr/)

COUP D'OEIL

CHANTIER DE LA DÉVIATION : L'INCROYABLE PROUESSE TECHNIQUE DU RIPAGE DU PONT-RAIL !

C'est une étape historique et cruciale qui vient d'être franchie pour le projet de déviation de Saint-Péray. Entre le jeudi 14 et le dimanche 17 mai, SNCF réseau a réalisé un véritable tour de force technique en glissant un géant de béton de 1 500 tonnes sous les voies ferrées, le tout en seulement 77 heures chrono.

Une telle opération ne s'improvise pas : l'interruption totale du trafic ferroviaire était planifiée avec SNCF Réseau depuis près de trois ans. Durant ce week-end de l'Ascension, une course contre la montre millimétrée s'est engagée pour réussir le "ripage" de l'ouvrage.



UN COLOSSE DE 1 500 TONNES DÉPLACÉ AU CENTIMÈTRE PRÈS

Préfabriqué depuis le mois de janvier aux abords immédiats de la ligne de train, le pont-rail a été soulevé puis déplacé à l'aide d'un système de téléguidage de haute précision. Malgré son poids colossal, la structure est venue s'encaster au centimètre près dans son emplacement définitif, sous les yeux impressionnés des équipes techniques. Une fois le pont positionné, la dernière phase s'est enchaînée sans transition : remblaiement express, apport de tonnes de ballast et repose complète des voies ferrées.

PARI TENU ET PLANNING RESPECTÉ

Grâce à la mobilisation jour et nuit des ouvriers et des ingénieurs, les circulations ferroviaires ont pu reprendre dès le dimanche soir, conformément au calendrier initial. Ce succès majeur marque un pas de géant pour la future déviation de Saint-Péray, dont le tracé se dessine désormais de manière très concrète. Une prouesse spectaculaire qui restera gravée dans l'histoire des grands aménagements de notre commune.



PAROLES D'ÉLU

Saint-Péray au cœur de l'intercommunalité

Penser l'avenir de Saint-Péray, c'est l'inscrire dans la dynamique de Rhône Crussol. Urbanisme, mobilités, culture : chaque décision intercommunale impacte notre quotidien. Nous agissons avec exigence pour préserver l'identité de notre commune, son cadre de vie, son dynamisme associatif et ses espaces naturels. Notre ambition ? Que Saint-Péray reste un acteur clé pour bâtir un territoire solidaire, équilibré et durable.

MATTHIEU LE GALL
ADJOINT À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AU PERSONNEL

LE CHIFFRE CLÉS : 77 HEURES



SOLIDARITÉ



VEILLER SUR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES : LE REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES VULNÉRABLES (PIV)

Chaque année, la ville de Saint-Péray met à jour le registre des Personnes Isolées Vulnérables (PIV). Ce dispositif permet d'identifier les habitants les plus fragiles afin d'assurer un suivi attentif en cas d'événements exceptionnels comme une canicule, une période de grand froid ou une pandémie.

L'inscription est volontaire : elle peut être réalisée directement par la personne concernée ou par un proche. En cas de déclenchement d'un plan d'alerte, les services municipaux prennent alors contact par téléphone avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leurs besoins. La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie. Un geste simple, utile et solidaire pour veiller sur les personnes les plus vulnérables.

INVITATION

Vous avez plus de 65 ans ? Découvrez le programme de la semaine bleue !



Du 5 au 10 octobre 2026

Saint-Péray célèbre la semaine bleue sous le signe du partage intergénérationnel. Dédiée aux seniors dès 65 ans, cette semaine festive propose des rendez-vous variés en partenariat avec les structures et associations locales.

Un aperçu des moments forts :

- **Bouger & Nature** : Marches bleues, activités physiques adaptées et atelier jardinage au verger.
- **Partage & Souvenirs** : Dictée géante, ateliers récits de vie avec les collégiens et jeux traditionnels à l'EHPAD.
- **Créativité & Musique** : Ateliers poterie, cuisine, origami, chant et musique avec l'école de musique.
- **Le point d'orgue** : Un grand défilé de mode en duo senior-enfant le vendredi à 17h30 (salle d'honneur de la mairie), suivi d'un apéritif dînatoire.



PAROLES D'ÉLU

Ce début de mandat est marqué par un travail sur l'organisation du CCAS. Notre volonté est de créer un point d'accueil dédié aux affaires sociales qui répondra aux critères de confidentialité et de discrétion. Pour octobre Rose, nous organiserons une action de prévention sur les cancers avec l'aide de la CPTS Grand Valence (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). Nous poursuivons tout le travail mené les années précédentes avec les actions pour les seniors et les associations à caractère social.

Où trouver le programme ?

En version papier :

À l'accueil de la mairie

En version numérique :

Sur notre site internet
www.st-peray.fr
-> rubrique "Votre quotidien" -> "Seniors"

Comment s'inscrire ?

À l'accueil de la
mairie

ANNE CORDOLA
ADJOINTE À LA SOLIDARITÉ ET AUX AFFAIRES SOCIALES

SOUTENEZ LES FAMILLES, DEVEZ BÉNÉVOLE À SAINT-PÉRAY

La Halte Relais France Alzheimer de Saint-Péray accueille les familles tous les mercredis de 14h à 17h au 20 rue Ferrachat dans un local du CEP du Prieuré. Différentes activités sont proposées, musicothérapie, atelier mémoire, activité physique adaptée, ateliers bien-être, formations des aidants, groupe de parole... Les personnes ont plaisir à se retrouver pour échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue.

POUR CELA FRANCE ALZHEIMER ARDECHE, recherche des bénévoles disponibles quelques heures par semaine ou par mois sur le secteur de Saint-Péray. Chaque nouveau bénévole bénéficie d'une formation dans le cadre de son engagement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le 04 75 36 34 67

**3 MANIÈRES
DE S'ENGAGER
CONTRE LA MALADIE**



**FAITES
UN DON**



**DEVEZ
BÉNÉVOLE**



**FORMEZ
VOUS**

COUP D'OEIL

DES RENDEZ-VOUS CHALEUREUX POUR NOS ÂÎNÉS



Saint-Péray couronne ses gourmands

Le 15 janvier dernier, la traditionnelle galette des rois a réuni de nombreux participants au CEP pour un après-midi festif et gourmand.

Entre musique, danse et convivialité, chacun a pu profiter d'une ambiance chaleureuse et joyeuse. Le temps d'une journée, rois et reines ont été mis à l'honneur autour de la galette, perpétuant ainsi un rendez-vous apprécié chaque année.



Repas à Beauregard

Le mardi 9 juin, le Château de Beauregard a accueilli le traditionnel repas des seniors dans une ambiance pleine de bonne humeur.

Autour d'un bon repas les participants ont partagé un après-midi convivial rythmé par les échanges, les retrouvailles et les rires. Dans un cadre agréable et sous un beau soleil, cette rencontre a une nouvelle fois permis de créer de beaux souvenirs.





CARNAVAL 2026 : UN TOURBILLON DE SOURIRES

Une déferlante de couleurs a envahi le cœur de Saint-Péray pour le traditionnel carnaval ! Sous les rythmes survoltés des batucadas, le défilé a fait vibrer les rues, escorté par les princesses "d'Un Jour Un Espoir" et les mascottes de Tonton Ballons.

Après le grand procès du Carmentran mené par le Conseil Municipal des Jeunes, les enfants ont pu savourer un délicieux goûter offert par l'association CAP.

MISSION CHOCOLAT : CARTON PLEIN À LA CHASSE AUX OEUFS

Le soleil, des sourires par centaines et du chocolat à gogo : c'est la traditionnelle chasse aux œufs.

Pendant que les plus jeunes exploraient le Théâtre de verdure, les grands défiaient le chrono en course d'orientation. Le tout au rythme endiablé de la batucada de l'école de musique, aux côtés de Mickey et ses amis (Un Jour, Un Espoir) et avec les ateliers créatifs de "l'Association Familiale."



CANDLE LIVES : MAGIE À BEAUREGARD

Un cadre patrimonial exceptionnel, des bougies et une ambiance suspendue dans le temps : la soirée Candle Live a offert un moment hors du commun aux spectateurs.

Le temps d'une soirée, les pierres du Château de Beauregard se sont illuminées pour accueillir un spectacle unique avec Ankine & Charlotte, Monsieur Jules, ainsi que Alex & Maria. Entre musique, slam et performances de chanteurs et musiciens, la magie des lumières à la bougie a opéré pour offrir une parenthèse intimiste et grandiose.

COUP D'OEIL

3 SPECTACLES, 3 AMBIANCES !

La culture a fait vibrer Saint-Péray ces derniers mois. Vous y étiez ? Retour en images sur trois moments forts qui ont marqué les esprits.



Un week-end de rire et de magie

L'illusionniste Stepson a scotché le public avec son spectacle au festival "Rire et Magie". Entre mentalisme bluffant, humour et grande illusion, les spectateurs ont été totalement transportés pour leur plus grand plaisir !



Le festival du Quai au CEP du Prieuré

De l'énergie et des éclats de rire en cascade ! Romuald Maufrais a investi la scène du CEP du Prieuré avec son spectacle humoristique survolté. Une soirée stand-up mémorable et une ambiance électrique.



Standing ovation pour Vérino au gymnase

C'est finalement sur les planches du gymnase municipal que l'humoriste a posé ses valises. Devant une salle comble, il a offert un show incisif, drôle qui a littéralement conquis le cœur des spectateurs venus en nombre.



PAROLES D'ÉLU

Faire vivre Saint-Péray, renforcer le lien entre les habitants et soutenir la vie associative sont au cœur de notre action. Toute l'année, des événements fédérateurs animent la commune : carnaval, chasse aux œufs, fête des vins, cinéma en plein air, concerts, spectacles ou blind tests. Le CEP du Prieuré demeure un lieu central de rencontres et d'activités, contribuant à une ville toujours plus dynamique, conviviale et attractive.

SANDRINE VILLE LAM KAM
ADJOINTE À LA CULTURE
ET À L'ÉVÉNEMENTIEL

BEAU SUCCES POUR LES SPECTACULAIRES

Vous avez été très nombreux cette année à venir partager la magie des "Spectaculaires". Tout au long de la journée, le public a vibré au rythme des créations artistiques, voyageant entre théâtre, contes, musique et acrobaties grâce aux représentations complètes de « Ôde à l'ennui », « L'Histoire est dans l'sac » et du grandiose « Grand Cabaret Cirque ». Les rires des enfants ont résonné autour des balades à poney, du stand de maquillage, des ateliers cirque et du manège.



ENVIRONNEMENT

LES COUPS DE POUCE DE L'ÉTÉ : LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE !

DONNEZ UN COUP D'ÉCLAT À VOTRE FAÇADE !

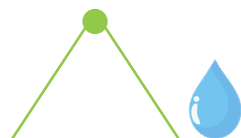
La qualité de notre cadre de vie passe aussi par l'esthétique de nos rues. La commune encourage la rénovation des façades dans le centre-ville pour préserver le patrimoine saint-pérollais et renforcer l'attractivité de notre cœur de village.



- **Le coup de pouce** : Une participation financière pour vos travaux de rénovation.
- **Pour qui ?** Les propriétaires situés dans le périmètre du centre-ville (sous conditions).

RÉCUPÉREZ L'EAU, ÉCONOMISEZ MALIN

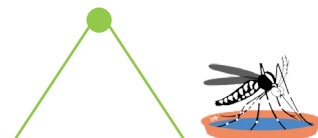
Face aux enjeux climatiques, chaque goutte compte. Pour vous aider à réduire vos factures tout en adoptant un usage responsable au quotidien (jardin, nettoyage extérieur), la ville vous aide à sauter le pas.



- **Le coup de pouce** : Une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.
- **Le +** : Un geste simple, à la fois économique et écologique.

MOINS DE MOUSTIQUES, PLUS DE TRANQUILLITÉ

Pour limiter les nuisances estivales et protéger la santé publique, la commune s'attaque à la prolifération des moustiques en complétant vos gestes de prévention quotidiens.



- Le coup de pouce** : Une aide financière à l'acquisition de pièges à moustiques.
- Le +** : Plus de confort et de bien-être pour vos soirées d'été.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour déposer votre dossier cet été : Rendez-vous sur le site internet de la ville ou contactez le service urbanisme/environnement de la mairie de Saint-Péray.

OPÉRATION JE DIS VÉLO : NOUVEAU JOUR, NOUVEAU RYTHME

TOUS LES 3^{ÈMES} JEUDIS DU MOIS

L'opération "Tous à l'école à vélo" change de formule ! Pour s'ancrer encore plus dans vos habitudes et encourager l'écomobilité, le rendez-vous devient mensuel. Fini l'événement unique le vendredi avant les vacances scolaires, place à une fréquence plus régulière pour toucher un maximum de familles et installer ce réflexe de façon durable.

→ **Parents, enfants : préparez vos casques...**

Dès la rentrée de septembre, gonflez les pneus et ajustez vos sacoches, on se donne rendez-vous tous les troisièmes jeudis du mois pour pédaler tous ensemble vers l'école. **1^{er} rendez-vous le 17 septembre 2026.**



PAROLES D'ÉLU

Préserver notre cadre de vie est au cœur de notre action. Le déploiement des points d'apport volontaire contribue à une gestion plus responsable des déchets. Nous poursuivons la végétalisation de nos rues pour renforcer la qualité de vie notamment pendant les périodes estivales. Nous encourageons les mobilités douces et accompagnons les projets structurants. Ces actions concertées permettront de construire une commune plus durable et plus agréable à vivre.

SANDRINE CHARLES
ADJOINTE À L'URBANISME, LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
LA MOBILITÉ

| SORTIR À SAINT-PÉRAY

JUILLET

CINÉMA DE PLEIN AIR

Film "En fanfare"

9 juillet - Théâtre de Verdure

FÊTE NATIONALE

Défilé puis cérémonie

14 Juillet - Place de l'Hôtel de Ville

AOÛT

CINÉMA DE PLEIN AIR

Film "Lilo et Stitch"

13 août - Théâtre de Verdure

SEPTEMBRE

FÊTE DES VINS ET DU JUMELAGE

Fête, marché aux vins, cérémonie...

4, 5 et 6 septembre - Saint-Péray

FORUM DES ASSOCIATIONS

Présentation des associations

12 septembre - CEP du Prieuré

SPECTACLE HUGO MARCHAND

"Les étoiles au Château" - Danseurs étoile Garnier

12 et 13 septembre - Théâtre de Verdure

OCTOBRE

SPECTACLE MICKAEL FERREIRA

Musiques et chants

9 octobre - CEP du Prieuré

NOVEMBRE

11 NOVEMBRE

Commémoration

11 novembre - Place du Souvenir Français

SPECTACLE THOMAS MARTY

Spectacle d'humour

20 novembre - CEP du Prieuré

DÉCEMBRE

FÉRIE DE NOËL

Marché, spectacles, animations

4, 5 et 6 décembre - Saint-Péray

FOULÉES DE NOËL

5 ou 10 km

6 décembre - Saint-Péray

AG
EN
DA 2026
DE JUILLET À DÉCEMBRE



SCANNEZ
MOI
Retrouvez tous les
événements de
Saint-Péray

| LES REGISTRES



ILS NOUS ONT QUITTÉS

MILLIAND Fabien 09/12/2025
RONDOT Françoise 10/12/2025
BOSC Michelle 11/12/2025
TARDIEU Ginette 17/12/2025
EYMIN-PETOT-TOURTOLET Ernest 20/12/2025
PRAS Marcel 28/12/2025
PERRIER Bernadette 03/01/2026
LORIER René 08/01/2026
BOUZANA Khedidja 24/01/2026
PEYRARD-BOUVAT Ginette 27/01/2026
BOISSARD Marie-Thérèse 30/01/2026
LUYTON Guy 03/02/2026
VERDIER Arlette 08/02/2026
MAILLOT Richard 11/02/2026

QUENEL Cédric 13/02/2026
VALETTE Lucienne 14/02/2026
DUPIN Michel 17/02/2026
GAILLARD Colette 17/02/2026
PACCAUD Jean 19/02/2026
COURBIS Robert 25/02/2026
CHAPUS Danielle 01/03/2026
DEPIERRE Pierre 14/03/2026
VERNET Claude 19/03/2026
REY Yvette 26/03/2026
SALÈS André 28/03/2026
RAMOS Térésa 29/03/2026
VERILHAC Roger 02/04/2026
PÉALAT Robert 03/04/2026

VIEUX Laurent 05/04/2026
CRISTINI Denise 07/04/2026
GIROLIMETTO Marcelle 11/04/2026
MÉHAYE Philippe 11/04/2026
THIBAUD Jean 13/04/2026
CLUZEL Michel 16/04/2026
LEFRANC Albert 17/04/2026
BONIN Jean-François 19/04/2026
CHAUVIN Michel 22/04/2026
LABROT Lucienne 27/04/2026
BARBE Kévin 01/05/2026
LESCHIERA Monique 07/05/2026
MONTREDON Marie-Thérèse 10/05/2026
FLINE Claude 11/05/2026

LEGARDEZ Marcelle 15/05/2026
VOISIN Marie 18/05/2026
VALLA Eliane 29/05/2026
FERRAG Abdelhamid 30/05/2026
CONCHON Gwenaëlle 06/06/2026
REGACHE Jean-Pierre 07/06/2026
BADEL Olivier 14/06/2026
GONNET Monique 17/06/2026

MOINE Nakya, Marina 01/12/2025
MOINE Leyann, Maxence 01/12/2025
ENNAJAH Jade 06/12/2025
CASTANET NODIN Jules 07/12/2025
BOURDIN Nina 01/01/2025
BROT Romane, Céline, Elia 07/01/2026
SARZIER Léa, Georges, Michelle 17/01/2026

MOGINOT Lizion, Pierre, Robert 01/03/2026
BITTON Maxence, Martin 27/03/2026
MURAND Joshua 07/04/2026
NUEL Owen, Eric, Philippe 07/04/2026
PAGNON Émile, Aimé, Gaston 08/04/2026
BOUISSON Anna, Louise, Lola 20/04/2026
RANC Malo, Thierry, Gérard 01/05/2026

FAVRE VAQUETTE Mélio, Maël 18/05/2026
BERTONNIER Jade, Marie, Sylvie 22/05/2026
CHAMBERT Mattia, Philippe 22/05/2026
GAILLARD PASCAL Lowen, Eden 22/05/2026
REAUD FAURE Loïs, Line, Leonore 23/05/2026
GAUTHERON Achille 09/06/2026
RITI DE ROMELIA Alba, Solène 18/06/2026



ILS SE SONT UNIS

DESGRANGES Gilles et RICHIT Odile 13/12/2025
CLUZEL Jonathan et CELLIER Kathleen 14/02/2026
GAUNE Dylan et MOUÏSSON Aurélie 04/04/2026
SIMON Loïc et TRINH - - ROUANET Andréa 17/04/2026
VACHER Geoffrey et PORTAL Marion 18/04/2026
TOURASSE Axel et MARGIER Anouchka 25/04/2026
HERBERT Jonathan et HENRIOUX Clotilde 25/04/2026
VELOTTI Mathieu et COSTE Sandy 16/05/2026
BACLE Romain et BEGOU Alexia 22/05/2026
KAYSSARLIAN Natan et BAL Océane 30/05/2026

BELLEMIN-NOËL Julien et LACROIX Anouk 30/05/2026
DESESTRET Sébastien et KATCHIKIAN Marie 13/06/2026
BERNARD Jérôme et MARTIN Maëva 19/06/2026



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Les Saint-Pérollaises et les Saint-Pérollais ont fait le choix clair, avec près de 67 % des suffrages, d'un projet fondé sur le travail collectif, la proximité et la préservation de notre cadre de vie. Cette confiance nous honore et nous oblige.

Notre majorité repose sur une équipe renouvelée à plus de 50 %, composée d'élus engagés et complémentaires. Mais la gestion d'une commune ne se résume pas à quelques personnes : elle s'appuie sur le professionnalisme des agents municipaux et le dialogue constant avec les associations, les acteurs économiques et les habitants. En ce début de mandat, nous avons souhaité que les oppositions prennent part aux débats. Les commissions leur sont ouvertes et les documents transmis dans un esprit républicain. Le pluralisme est indispensable, mais il doit s'exercer dans le respect des responsabilités confiées à chacun.

Notre priorité reste l'action : répondre aux besoins du quotidien, soutenir les familles, les aînés, le tissu associatif et économique, tout en maîtrisant les finances. Nous poursuivrons le développement de Saint-Péray avec équilibre, sans renoncer à son esprit de village, son dynamisme et ses espaces naturels. Au-delà des postures, notre colonne vertébrale demeure inchangée : écouter, rassembler et agir au service de toutes et de tous.

Frédéric GERLAND et l'équipe municipale



GROUPE "SAINT-PÉRAY VISION D'AVENIR"

Depuis notre élection, nous nous appliquons à représenter les Saint-Pérollaises et les Saint-Pérollais qui nous ont accordé leur confiance. Notre rôle n'est pas de nous opposer systématiquement, mais d'examiner chaque dossier soumis au conseil municipal avec rigueur, de poser les questions nécessaires et de formuler des propositions utiles pour TOUS. Lorsque les projets nous paraissent pertinents, nous les votons. Lorsque des interrogations demeurent, nous les exprimons. C'est le sens même d'une démocratie locale vivante. Pourtant, nous constatons régulièrement que nos demandes de précisions restent sans réponse lors des échanges, que nos propositions sont écartées sans réel débat et que les informations nécessaires à l'exercice de notre mandat sont parfois difficiles à obtenir. Nous regrettons également l'absence d'une véritable volonté de favoriser le pluralisme dans les instances intercommunales, où nous sommes peu représentés. Malgré ces difficultés, nous exerçons une opposition vigilante, exigeante et constructive.

Afin de renforcer le lien avec les habitants, suivez-nous sur nos réseaux Facebook, Instagram et YouTube (Saint-Péray Vision d'Avenir) pour : faire parvenir vos questions avant les conseils, prendre connaissance de nos retours et explications des décisions prises lors de ces derniers. Parce qu'une démocratie locale de qualité repose sur la transparence, le dialogue et le respect de toutes les sensibilités.

Agnès QUENTIN-NODIN, Nicolas CHOUTET, Rasha CHARRIERE



GROUPE "SAINT-PÉRAY EST À VOUS"

Avec 12,9 % des suffrages obtenus lors des dernières élections municipales, la liste Saint-Péray est à vous est représentée au Conseil municipal par un seul siège sur 29, conséquence d'un mode de scrutin qui accorde une forte prime à la majorité. Malgré cette représentation limitée, notre groupe poursuit son engagement : porter une voix indépendante, constructive et attentive aux préoccupations des habitant·e·s. Après plusieurs mois de mandat, certains signes d'ouverture méritent d'être soulignés. La participation à certaines commissions municipales et communautaires permet un meilleur accès à l'information, les échanges en conseil municipal sont courtois et le droit d'expression des minorités est globalement respecté. Mais au-delà de ces éléments positifs, la gouvernance demeure très centralisée et masculine, autour des 4 hommes qui assument la direction effective de la commune : le Maire, le 1er Adjoint, le DGS et le collaborateur de cabinet, tandis que les élu·e·s minoritaires restent écarté·e·s des instances où se prennent les choix les plus structurants. Cette organisation limite à la fois le pluralisme démocratique et la place des femmes dans les lieux où s'exerce réellement le pouvoir municipal.

Parce que 66 % des voix ne représentent pas l'unanimité des habitant·e·s, nous continuerons à défendre une vie démocratique locale plus ouverte, plus participative et plus représentative de toutes les sensibilités saint-pérollaises.

Suivez nos actions et nos propositions sur :

<https://saintperayestavous.fr/inscription-a-la-newsletter/>

Flore REBISCHUNG



60 ANS DE JUMELAGE : SAINT-PÉRAY RECHERCHE SES SOUVENIRS !



À l'approche de la Fête des vins, le comité de jumelage se mobilise pour retrouver les anciennes reines et dauphines et lance un grand appel à la population pour célébrer 60 ans d'amitié avec Gross-Umstadt.

Soixante ans, cela se fête ! Pour marquer cet anniversaire historique avec notre ville jumelle allemande, un grand travail de mémoire est en cours. L'objectif est de rassembler un maximum de souvenirs et d'archives pour retracer cette belle aventure humaine, depuis 1966 jusqu'à aujourd'hui.

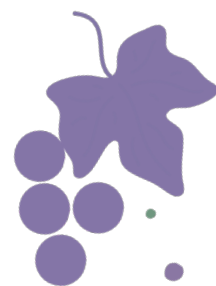
Vous avez chez vous des photos d'époque des premières Fêtes des vins, des clichés de moments officiels, des souvenirs d'accueils ou des photos de groupes avec nos amis de Gross-Umstadt ? Vos tiroirs recèlent de vrais trésors historiques qui méritent d'être partagés.

COMMENT PARTICIPER ?

→ Déposez vos documents papier à l'accueil de la mairie (à l'attention du Comité de Jumelage) ou envoyez vos fichiers numériques par mail à : comitejumelage07130@gmail.com.

Merci pour votre contribution !

EXPOSITION EN MAIRIE DU 31 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE



VENDREDI 4 SEPTEMBRE

-> Place de l'Hôtel de Ville

- À partir de 18h30 - **Déambulation** dans les rues avec les Babaguettes
- 20h30 - **Couronnement** de la Reine des Vins et du Jumelage et anniversaire des 90 ans de l'AOC
- 21h30 - **Feu d'artifice** - suivi d'un **concert rock** de **Luxas Cassia and the buddies** puis **soirée DJ** assurée par Light Music
- De 18h30 à 23h - **Restauration** - stands tenus par les restaurants de la ville et les vignerons de Saint-Péray

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

-> Tennis club, Rue Roland Garros

- De 9h30 à 20h - **41^{ème} Salon des Vins et de la Gastronomie** organisé par la Confrérie du Saint-Péray
- 10h - **Cérémonie officielle d'ouverture** du salon 2026

-> CEP du Prieuré

- Dès 7h - **Vélo** - **Départ du 35^{ème} rallye cyclo route et VTT et gravel** avec le cyclo club
- Dès 7h - **Randonnées** - **Départ de la 29^{ème} randonnée pédestre** du club Lei Esclops - 8, 14 et 24 km

-> Stade de la Plaine

- Dès 9h - **Rugby** - 8^{ème} Tournoi des vignerons, découverte du rugby à 5 organisé par le BCR

-> Théâtre de Verdure, Crussol

- Dès 9h - **Trail** - Reconnaissance de la Ronde de Crussol

-> Five, Stade de la Plaine

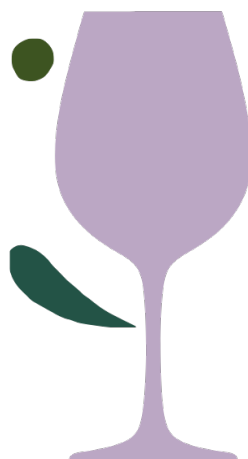
- 14h - **Football** - Tournoi de foot organisé par le RC foot 07

-> Stade des Brémondrières

- 13h30 - **Concours de pétanque** en triplettes formées ouvert à tous avec les pétanqueurs de Crussol

-> City Park

- 14h - **Trot' : scooter challenge** organisé par l'association VSE



-> Gymnase Municipal

- 9h à 12h - Portes ouvertes **sports de combats**

-> Place de l'Hôtel de Ville

- Dès 14h30 - **Jeux** - Après-midi ludique avec des jeux gonflables et des jeux en bois - Atelier déco céramique et manège à manivelle pour les tous-petits
- 20h30 - **Soirée Concerts** - Première partie "You go girl" suivi du groupe "No name" et d'une soirée DJ assurée par Monsieur Jules

-> Place de la Paix

- De 16h à 23h - **Marché artisanal** - 5^{ème} édition, spécial artisans

-> Place Forot

- Dès 19h - **Apéro musical** assuré par Monsieur Jules
- 20h30 - **Concert "Chabadass Trio"**

-> Rue de la République

- 20h - **Déambulation artistiques**



DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

-> Zone pôle 2000

- 6h - **Marché aux puces, brocante**

-> Tennis club, Rue Roland Garros

- De 9h30 à 18h30 - **41^{ème} Salon des Vins et de la Gastronomie** organisé par la Confrérie du Saint-Péray

-> Cour de Beauregard

- 10h30 - **Cérémonie officielle du Jumelage** - en présence des **représentants des villes jumelles** et de l'Harmonie de Saint-Péray. **À l'occasion des 60 ans du jumelage avec Gross-Umstadt, une exposition sera présentée en mairie du 31 août au 4 septembre.**

-> Rue Ferdinand Malet

- 15h30 - **Corso** - retour devant la maison des vins et du tourisme

-> Place de l'Hôtel de Ville

- Dès 17h15 - **Spectacle final** - Participation de tous les groupes musicaux du défilé